verimatrix™

DRIVING TRUST

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 8 754 914,20 euros
Siège social : Impasse des carrés de l'Arc – Rond-point du Canet - 13590 Meyreuil
R.C.S. d'Aix-en-Provence 399 275 395

Rapport financier semestriel

30 juin 2026









1. Rapport semestriel d'activité

1.1. Présentation résumée de Verimatrix

Verimatrix (la « Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») conçoivent, développent et commercialisent des solutions de sécurité logicielle qui protègent les contenus, les applications et les objets connectés.

La Société était précédemment connue sous le nom de Inside Secure. Inside Secure a finalisé l'acquisition de la société de logiciels américaine Verimatrix, Inc. le 28 février 2019. Suite à cette acquisition structurante, la Société a été rebaptisée Verimatrix en juin 2019.

En février 2026, la société a finalisé la cession des actifs de la ligne de produits XTD (protection du code et des applications mobiles) comprenant un portefeuille de brevets et une équipe d'experts à la société belge Guardsquare. Cette cession a permis un recentrage de la Société sur l'anti-piratage (protection vidéo).

1.2. Principes et méthodes comptables, présentation des comptes

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, figurant au chapitre 2 du présent rapport, ont été préparés conformément à la norme internationale financière IAS 34, « *Information financière intermédiaire* ». Ils doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés de Verimatrix au 31 décembre 2025 qui ont été préparés conformément aux normes IFRS. Les principales méthodes comptables sont présentées dans la note 3 de l'annexe aux états financiers au 30 juin 2026 et les estimations et jugements comptables déterminants sont exposés dans la note 4 de ladite annexe.

Les états financiers consolidés IFRS intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration ; ils ont également fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes. Il y a lieu de rappeler que les résultats semestriels de Verimatrix ne sont pas représentatifs du résultat de l'exercice dans son ensemble.

Devise de présentation des états financiers consolidés

Verimatrix a retenu le dollar comme devise de présentation de ses états financiers consolidés. Le dollar est la devise fonctionnelle de la Société, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions. C'est la monnaie principalement utilisée pour les transactions du Groupe et dans l'industrie dans lequel le Groupe opère dans les relations entre clients et fournisseurs.

Les taux de conversion du dollar vers l'euro, principale devise utilisée dans le Groupe après le dollar, pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2026 et 30 juin 2025 ainsi que pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025 sont les suivants :

Euro/ US Dollar	**30 juin 2026** *6 mois*	**31 décembre 2025** *12 mois*	**30 juin 2025** *6 mois*
Taux de clôture	1,1408	1,1739	1,1743
Taux moyens	1,1657	1,1315	1,1008

Indicateurs de performance non définis par les IFRS

Le Groupe intègre dans l'analyse de son activité des indicateurs de performance à caractère non strictement comptables définis ci-dessous. Ces indicateurs ne sont pas des agrégats définis par les normes IFRS, et ne constituent pas des éléments de mesure comptable de la performance financière du Groupe. Ils doivent être considérés comme une information complémentaire, non substituable à toute autre mesure de performance opérationnelle et financière à caractère strictement comptable, telle que présentée dans les états financiers consolidés du Groupe et leurs notes annexes. Le Groupe suit et entend suivre à l'avenir ces indicateurs car il estime qu'ils sont des mesures pertinentes de sa rentabilité opérationnelle courante et de la génération de ses flux de trésorerie opérationnels. Ces indicateurs peuvent ne pas être directement comparables à ceux d'autres sociétés qui pourraient avoir défini ou calculé de manière différente des indicateurs présentés sous la même dénomination.

La marge brute ajustée est définie comme la marge brute avant (i) les ajustements non récurrents du chiffre d'affaires liés aux acquisitions, (ii) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (iii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iv) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (v) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions et cessions conduites par la Société.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant (i) les ajustements non récurrents du chiffre d'affaires liés aux acquisitions, (ii) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (iii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iv) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (v) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions et cessions conduites par la Société.

L'EBITDA ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté avant les amortissements et dépréciations non liés aux regroupements d'entreprises.

Des tableaux présentent la réconciliation entre le compte de résultat consolidé et les agrégats financiers ajustés, tels que définis ci-dessus, figurent dans la note 6 de l'annexe aux états financiers consolidés semestriels du Groupe figurant au chapitre 2 « *Etats financiers consolidés semestriels* » du présent rapport financier semestriel.

Les revenus récurrents annuels, ou ARR, correspondent à la valeur annualisée de tous les revenus récurrents des contrats en cours au moment de la mesure. L'ARR comprend tous les types de contrats de nature récurrente et pour lesquels des revenus sont actuellement comptabilisés. L'ARR est un nombre glissant qui s'accumule au fil du temps, tandis que la mesure de la valeur totale du contrat (ou TCV) également utilisée par la Société est généralement utilisée pour mesurer les commandes (nouvelles ou complémentaires) prises au cours d'une période. La Société calcule un ARR pour les abonnements SaaS et non SaaS et un ARR combinant les abonnements et la maintenance.

1.3. Examen de la situation financière et du résultat des opérations au 30 juin 2026

1.3.1 Résultats financiers – chiffres clés

Chiffre d'affaires

(en millions de dollars)	T2 26	T2 25	Var.	S1 2026	S1 2025	Var.
Chiffre d'affaires récurrent	7,4	7,4	0%	14,5	14,8	-2%
dont abonnements	*4,2*	*3,7*	*14%*	*8,0*	*7,4*	*9%*
dont maintenance	*3,2*	*3,7*	*-14%*	*6,5*	*7,5*	*-13%*
Chiffre d'affaires non-récurrent	3,5	6,3	-44%	6,7	9,1	-26%
Chiffre d'affaires Anti-Piracy	**11,0**	**13,8**	**-20%**	**21,3**	**23,9**	**-11%**
XTD (ligne de produits cédée en Février 2026)	-	1,3	-100%	0,4	2,6	-84%
Chiffre d'affaires total	**11,0**	**15,0**	**-27%**	**21,7**	**26,5**	**-18%**

	S1 2026	S1 2025	Var.
Revenu récurrent annuel [1] (fin de période) Anti-Piracy	**27,5**	**27,6**	**-0,4%**
dont abonnements	*16,1*	*14,6*	*11%*
dont maintenance	*11,4*	*13,0*	*-13%*

Chiffre d'affaires du premier trimestre 2026

Sur la base du nouveau périmètre d'activité recentré sur l'Anti-Piracy, le chiffre d'affaires s'élève à 21,3 M$, en recul de 11% par rapport au premier semestre 2025, mais en croissance séquentielle pour le 3ème trimestre consécutif.
L'activité semestrielle a été pénalisée par la baisse des ventes de licences (-26% à 6,7 M$) qui avaient bénéficié de la signature d'un important contrat au 2e trimestre 2025. Les ventes d'abonnements progressent de 9% à 8,0 M$, et les revenus de maintenance s'élèvent à 6,5 M$, en baisse de 13%, conformément à la transition engagée vers un modèle davantage orienté vers les abonnements.
Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe au premier semestre 2026, intégrant la contribution sur un mois de la ligne de produits Extended Threat Defense (XTD), cédée début février 2026, s'établit à 21,7 M$.

Evolution du chiffre d'affaires par zone géographiques[2]

Le chiffre d'affaires Anti-Piracy a été porté par la zone Asie-Pacifique (+33%) et la zone Amérique Latine (+4%), en particulier grâce au succès de la montée en gamme des licences commercialisées par le groupe.

[1] L'ARR (Annual Recurring Revenue) correspond à la somme des revenus récurrents issus des abonnements vendus, projeté sur une année pleine.
[2] La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est réalisée par pays d'origine du client.

Cette évolution illustre la capacité d'innovation de Verimatrix auprès de sa base historique de clients opérateurs télécom, en particulier sur certaines zones géographiques comme l'Asie-Pacifique.

Evolution de l'ARR Anti-Piracy

Au 30 juin 2026, l'ARR (Annual Recurring Revenue) est de 27,5 m$, en croissance de 2% par rapport au 31 décembre 2025 et quasi stable en comparaison avec le 30 juin 2025.

L'ARR issu des abonnements atteint 16,1 M$, en croissance de +11% sur un an (+1,5 M$) et de +4% par rapport au 31 décembre 2025 (+0,6 M$), traduisant une amélioration du rythme de progression trimestrielle.

En parallèle, l'ARR de maintenance poursuit son repli, à un rythme qui tend néanmoins à diminuer, illustrant le caractère progressif de la transition du modèle économique du Groupe.

De la marge brute au résultat net – Résultat du 1er semestre 2026 (Anti-Piracy proforma)

En millions de dollars	Semestre clos le 30 Juin		
(Données proforma – ligne de produits Anti-Piracy)	**2026**	**2025**	**Var.**
Chiffre d'affaires	**21,3**	**23,9**	**-11,0%**
Marge brute ajustée	**13,8**	**15,5**	**-10,8%**
En % du chiffre d'affaires	*65,0%*	*64,8%*	
Frais de recherche et développement	(5,5)	(7,1)	-22,0%
Frais commerciaux et de marketing	(4,2)	(3,8)	9,9%
Frais généraux et administratifs	(4,0)	(4,8)	-16,2%
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(0,2)	0,1	-310,0%
Total des dépenses opérationnelles ajustées	**(13,9)**	**(15,5)**	**-10,3%**
En % du chiffre d'affaires	*-65,6%*	*-65,1%*	
EBITDA ajusté	**1,9**	**2,8**	**-31,3%**
En % du chiffre d'affaires	*9,0%*	*11,6%*	
Résultat opérationnel ajusté	**(0,1)**	**(0,1)**	**118,0%**
En % du chiffre d'affaires	*-0,6%*	*-0,2%*	
Produits financiers / (perte), net	(0,0)	(2,3)	-99,4%
Charges d'impôts sur le résultat	(0,6)	(0,7)	-13,1%
Résultat net / (perte) ajusté	**(0,8)**	**(3,1)**	**-75,7%**

Marge brute ajustée

La marge brute ajustée s'établit à 13,8 M$, contre 15,5 M$ un an plus tôt, représentant 65 % du chiffre d'affaires (64,8 % en 2025). La baisse progressive des ventes de licences perpétuelles à forte marge contributive a été compensée par la poursuite de l'optimisation de la structure des coûts et par une meilleure efficacité de nos activités de support et d'intégration clients.

Dépenses opérationnelles ajustées

Les dépenses de recherche et développement ont été maitrisées et sont en baisse de 22%. L'évolution des frais commerciaux et marketing progressent de 9,9% conformément à la stratégie de recentrage du groupe sur la ligne de produits Anti-Piracy et la réorganisation géographique des forces de ventes en fonction des dynamiques des différentes régions sur lesquels le groupe est présent.

Le total des dépenses opérationnelles ajustées s'élève ainsi à 13,9 M$, en baisse de 10,3% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, et l'EBITDA ajusté ressort à 1,9 M$ contre 2,8 M$ en 2025.
Après prise en compte du résultat financier, le résultat net ajusté représente une perte de 0,8 M$, contre un résultat net ajusté négatif de 3,1 M$ au premier semestre 2025.

De la marge brute au résultat net – Résultat du 1er semestre 2026 (Verimatrix)

En millions de dollars	Semestre clos le 30 Juin		
	2026	**2025**	**Var.**
Chiffre d'affaires	**21,7**	**26,5**	**-18,2%**
Marge brute ajustée	**14,1**	**17,7**	**-20,2%**
En % du chiffre d'affaires	*65,0%*	*66,6%*	
Frais de recherche et développement	(5,9)	(8,6)	-31,2%
Frais commerciaux et de marketing	(4,3)	(4,8)	-8,9%
Frais généraux et administratifs	(4,0)	(4,8)	-15,9%
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(0,2)	0,1	-310,0%
Total des dépenses opérationnelles ajustées	**(14,5)**	**(18,0)**	**-19,5%**
En % du chiffre d'affaires	*-66,8%*	*-67,8%*	
EBITDA ajusté	**1,8**	**2,5**	**-29,9%**
En % du chiffre d'affaires	*8,1%*	*9,5%*	
Résultat opérationnel ajusté	**(0,4)**	**(0,3)**	**21,4%**
En % du chiffre d'affaires	*-1,7%*	*-1,2%*	
Produits financiers / (perte), net	(0,0)	(2,3)	-99,4%
Charges d'impôts sur le résultat	(0,6)	(0,7)	-13,1%
Résultat net / (perte) ajusté	**(1,0)**	**(3,3)**	**-70,0%**

Rapprochement du résultat opérationnel ajusté avec le résultat opérationnel et le résultat net IFRS

(en millions de dollars)	**S1 2026**	**S1 2025**
Résultat opérationnel ajusté	(0,4)	(0,3)
Amortissement et dépréciation d'actifs reconnus lors d'acquisitions d'activités et/ou d'entreprises (éléments sans impact sur la trésorerie)	0,1	-
Coûts liés aux acquisitions	-	(0,0)
Coûts non récurrents liés aux restructurations	(1,6)	(1,2)
Paiements fondés sur des actions	(0,0)	(0,5)
Perte de valeur / dépréciation du goodwill	-	(60,0)
Gain sur actifs destinés à être cédés	0,3	-
Résultat opérationnel	**(1,6)**	**(62,0)**
Produits / (charges) financiers, nets	(0,0)	(2,3)
Charges d'impôts sur le résultat	(0,6)	(0,7)
Résultat net consolidé	**(2,2)**	**(65,0)**

1.3.2 Situation financière et flux de trésorerie

(en millions de dollars)	**30 juin 2026**	**30 juin 2025**
Résultat net	**(2,2)**	**(65,0)**
Elimination des éléments sans incidence de trésorerie	2,4	6,1
Elimination de la perte de valeur / dépréciation du goodwill	-	60,0
Variation du besoin en fonds de roulement	1,5	(2,7)
Trésorerie provenant des activités opérationnelles	**1,7**	**(1,6)**
Impôts payés	(1,4)	(0,6)
Intérêts payés	(0,7)	(1,4)
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	**(0,4)**	**(3,6)**
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(0,1)	(0,3)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(0,7)	(0,8)
Cession de la ligne de produits XTD	5,2	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**4,4**	**(1,1)**
Remboursement d'emprunts	(5,0)	-
Remboursement des passifs de loyers sous IFRS16	(0,8)	(0,7)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	**(5,8)**	**(0,7)**
Incidence du taux de change sur la trésorerie	(0,1)	(0,2)
Variation de trésorerie nette	**(1,9)**	**(5,7)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	7,1	11,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	**5,2**	**5,3**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 5,2 M$ au 30 juin 2026, soit une baisse limitée de 0,1 M$ par rapport aux sommes disponibles à fin juin 2025.

Cette variation de trésorerie s'explique principalement par :

- une génération positive de flux de trésorerie générée par les activités après variation du besoin en fonds de roulement de 1,7 M$,
- des opérations d'investissements positifs de 4,4M$ dont 5,2M$ en lien avec la cession de la ligne de produits XTD.

Par ailleurs, les intérêts financiers payés s'élèvent à 0,7 M$ et les impôts payés ont représenté 1,4 M$.

Liquidité

(en million de dollars)	**30 juin 2026**	**31 décembre 2025**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,2	7,1
Emprunt privé échéance 2029	(13,6)	(18,7)
Autres emprunts	(8,4)	(8,7)
Trésorerie/(dette) nette	**(16,8)**	**(20,2)**
Passifs de loyers (IFRS16)	(3,8)	(4,7)
Trésorerie/(dette) nette incluant IFRS16	**(20,6)**	**(24,9)**

La dette nette ressortait à 16,8 millions de dollars au 30 juin 2026 contre 20,2 millions de dollars au 31 décembre 2025. La dette nette n'est pas un indicateur financier au sens des normes IFRS et elle est définie par Verimatrix comme l'ensemble des fonds en caisse, équivalents de trésorerie et investissements à court terme retraités des découverts bancaires, de la dette financière (hors obligations au titre des contrats de location au sens de la norme IFRS 16)

La dette comprend la dette privée pour un montant de juste valeur de 13,6 M$ et des Prêts Participatifs Relance (PPR) contractés pour un montant total de 8,4 M$.

Au 30 juin 2026, la trésorerie consolidée de la Société s'élevait à 5,2 millions de dollars, contre 7,1 millions de dollars au 31 décembre 2025.

Renégociation de la dette financière

La dette financière a été partiellement remboursée et ses clauses renégociées en fonction des conditions de marché.

Les nouvelles modalités de la dette privée sont les suivantes :

- Échéance reportée de juillet 2027 à juin 2029 pour la dette privée.
- Un taux d'intérêt ramené à 6 %
- Utilisation de 5 M$ provenant du produit de la cession de la ligne de produit XTD pour réduire le capital de la dette privée
- Mise en place de nouveau covenants en ligne avec les objectifs stratégiques à moyen terme.
- Economie annuelle estimée sur le coût de la dette (trésorerie) d'environ 1 M$ par an.

Les prêts participatifs de relance ont fait l'objet d'un aménagement des échéanciers.

1.4 Faits marquants de la période

Dette Apera et dettes avec les établissements bancaires émetteurs de PPR

En février 2026, la société a signé un premier accord avec la société Apera Capital afin de :

- Définir les termes devant être repris dans le cadre d'un protocole d'accord ;
- Permettre la réalisation de la cession de la ligne de produits XTD et attribuer une partie du produit de cession au remboursement en capital de la dette Apera Capital à hauteur de 5 millions de dollars.

Ce protocole d'accord, signé par l'ensemble des parties prenantes fin avril 2026, comportent les principaux termes suivants pour la dette Apera :

- attribution d'une partie du prix de cession des actifs de la ligne de produits XTD au remboursement en capital de la dette financière Apera Capital à hauteur de 5,0 millions de dollars.
- remboursement du principal de la dette financière Apera Capital :
 - franchise des échéances en principal dues au titre des échéances de mai 2025 (1 million de dollars), septembre 2025 (0,5 million de dollars), décembre 2025 (1 million de dollars) et mars 2026 (2 millions de dollars) et juillet 2027 (13 millions de dollars) jusqu'au 29 juin 2029 ;
 - report consécutif de la date de maturité finale du Contrat de Souscription Apera, portée du 1er juillet 2027 au 29 juin 2029 ;
 - à l'issue de la période de franchise, remboursement in fine du solde du principal le 29 juin 2029.
- Modalités de calcul et de paiement des intérêts :
 - appliquer un taux d'intérêts de 5,1 % par an aux échéances d'intérêts comprises entre le 30 juin 2025 inclus et la date d'entrée en vigueur du protocole d'accord ;
 - paiement du solde des intérêts selon les modalités suivantes :
 - franchise du solde des intérêts jusqu'au 30 juillet 2028 ;
 - à l'issue de la période de franchise, paiement de 50 % du solde des intérêts le 31 juillet 2028, puis paiement des 50 % restants le 29 juin 2029.
 - Au-delà de la date d'entrée en vigueur du protocole d'accord, application d'un taux nouveau taux d'intérêts de 6,0%
- Mise en place :
 - De nouveaux ratios minimum d'EBITDA ; et
 - D'engagements de liquidité mensuelle minimum à respecter : du 31 mars 2026 au 30 juin 2026 un montant de 2,5 millions de dollars ; du 1er juillet au 30 septembre 2026 un montant de 3,0 M€ et à compter du 1er octobre 2026 un montant de 4 millions de dollars.

Par ailleurs, ce protocole d'accord, signé par l'ensemble des parties prenantes fin avril 2026, prévoit que :

- le PPR d'un montant de 4 500 milliers d'euros fasse l'objet des aménagements suivants :
 - modification de la périodicité des échéances qui deviendraient trimestrielles au lieu d'une périodicité annuelle et progressives ;
 - modification consécutive de la période d'amortissement qui débuterait à compter du 22 janvier 2027 au lieu du 22 juillet 2027 ;
 - la date de maturité finale resterait inchangée au 22 juillet 2030.
- le PPR d'un montant de 2 800 milliers d'euros fasse l'objet des aménagements suivants :
 - mise en place d'un remboursement progressif en maintenant la périodicité des échéances trimestrielles ;
 - maintien de la période d'amortissement laquelle débuterait le 31 janvier 2027 ;
 - modification de la date de maturité finale du 31 octobre 2030 au 22 juillet 2030.

<u>Vente des actifs de la ligne de produits Extended Threat Defense (XTD)</u>

La Société a annoncé le 8 décembre 2025 la signature d'un accord avec la société belge Guardsquare, leader dans le domaine de la sécurité logicielle embarquée sur les mobiles, pour la vente de ses actifs de la ligne de produits XTD (protection du code et des applications mobiles) comprenant un portefeuille de brevets et une équipe d'experts. Le

prix final (après prise en compte des factures à établir, des contrats terminés et produits constatés d'avance à la date de cession) a été ajusté à 6,1 millions de dollars au moment de la clôture de la transaction dont 5,1 millions de dollars ont été reçus en février 2026 et 1,0 million de dollars (compte « escrow ») sera réglé dans les 20 jours ouvrés suivant le 31 mars 2027.

La Société se recentre sur l'anti-piratage (protection vidéo), la ligne de produits principale du groupe représentant environ 90 % de son chiffre d'affaires total.
Conformément à IFRS 5, la société a présenté sur des lignes séparées du bilan en actifs et passifs destinés à être cédés les postes relatifs à la ligne de produits XTD au 31 décembre 2025. Le classement a conduit au 31 décembre 2025 à la constatation d'une dépréciation imputée sur la part du goodwill relative à la ligne de produits XTD.

1.5 Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux qui sont exposés dans le chapitre *Facteurs de risques* du document d'enregistrement universel déposé auprès l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2026.

Les facteurs de risques n'ont pas évolué de façon significative sur le premier semestre 2026.

1.6 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont décrites dans la note 21 de l'annexe aux états financiers consolidés semestriels.

1.7 Perspectives

Nouvelle feuille de route 2026-2028

Dans un monde de plus en plus digitalisé, le développement accéléré de l'IA pose de nouveaux défis à relever en matière de sécurité. En s'appuyant sur son expertise en matière d'anti-piratage et en déployant de nouveaux relais de croissance sur des segments à fort potentiel comme le sport et l'Internet des objets (IoT), Verimatrix a pour ambition de s'imposer comme une référence mondiale de la sécurisation et de l'authentification des contenus numériques et des objets connectés.

Au-delà du secteur télécoms et médias dans lequel le groupe bénéficie d'un référencement historique, Verimatrix poursuivra sa stratégie de partenariats avec des distributeurs, revendeurs et intégrateurs de solutions de cybersécurité afin de conquérir de nouveaux clients, en France et à l'international, notamment aux Etats-Unis et en Asie.

A horizon 2028, le groupe se fixe comme objectifs une reprise de la croissance de l'activité, associée à une progression de l'EBITDA et un flux de trésorerie disponible positif.

Perspectives 2026

En 2026, VERIMATRIX entend poursuivre le développement de ses offres d'abonnement en capitalisant sur la profondeur de sa base installée et en nouant de nouveaux partenariats afin de renforcer ses positions géographiques.

La Société s'appuiera également sur des segments à fort potentiel, en particulier le sport et les nouveaux usages liés à la protection des contenus numériques, afin de soutenir son développement commercial et d'élargir progressivement sa base de clients.

Dans ce contexte, fort d'une structure de coûts abaissée, le groupe prévoit de réaliser dès 2026 un chiffre d'affaires Anti-Piracy en croissance de 5%, associé à un EBITDA Anti-Piracy d'environ 4 M$.

1.8 Événements postérieurs à la clôture

Kaltura et Verimatrix concluent un partenariat afin de renforcer la sécurité des services OTT et Cloud TV

Kaltura (Nasdaq : KLTR), spécialiste de l'expérience numérique agentique et Verimatrix (Euronext Paris : VMX, FR0010291245), fournisseur leader de solutions de sécurité au service des utilisateurs pour un monde connecté plus sûr, ont annoncé le 3 septembre 2026 un partenariat stratégique visant à renforcer la protection des services OTT et Cloud TV.

Ce partenariat allie la plateforme Cloud TV de Kaltura aux solutions de protection des contenus et de lutte contre le piratage de Verimatrix et prévoit une migration complète des clients au cours des prochains mois.

2. Etats financiers consolidés semestriels au 30 juin 2026

Compte résultat consolidé semestriel

En milliers de dollars	Note	Semestre clos le 30 juin	
		2026	**2025**
Chiffre d'affaires	7	**21 684**	**26 516**
Coût des ventes		(7 447)	(8 852)
Marge brute		**14 210**	**17 664**
Frais de recherche et développement	17	(5 900)	(8 572)
Frais commerciaux et de marketing		(4 331)	(4 770)
Frais généraux et administratifs		(4 010)	(5 228)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	18	(1 550)	(1 071)
Perte de valeur / dépréciation du goodwill	4.1	-	(60 000)
Résultat opérationnel		**(1 581)**	**(61 978)**
Coût de l'endettement financier, net	19	(1 204)	(1 538)
Autres produits / (charges) financiers, net	19	1 190	(792)
Résultat avant impôts		**(1 596)**	**(64 308)**
Charge d'impôts sur le résultat		(611)	(703)
Résultat net consolidé		**(2 207)**	**(65 011)**
Résultat revenant aux :			
Actionnaires de la Société		(2 207)	(65 011)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		-	-
Résultat par action :			
Résultat net par action	20	(0,03)	(0,75)
Résultat net dilué par action	20	(0,03)	(0,75)

Etat du résultat global consolidé semestriel

En milliers de dollars	**Semestre clos le 30 juin**	
	2026	**2025**
Résultat net consolidé	(2 207)	(65 011)
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	6	13
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat	**6**	**50**
Couverture des flux de trésorerie	(70)	457
Différences de conversion	(318)	87
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat	**(388)**	**544**
Total autres éléments du résultat global	**(382)**	**594**
Total du résultat global	**(2 589)**	**(64 417)**
Résultat global revenant aux		
Actionnaires de la Société	(2 589)	(64 417)
Intérêts non contrôlant	-	-
Total du résultat global	**(2 589)**	**(64 417)**

Etat de situation financière consolidé semestriel

En milliers de dollars	Note	30 juin 2026	31 décembre 2025
Goodwill	4.1	48 158	48 158
Immobilisations incorporelles		3 446	4 188
Immobilisations corporelles		2 387	2 968
Autres actifs non courants	9	678	754
Total des actifs non courants		**54 669**	**56 059**
Stocks		411	418
Clients et comptes rattachés	8	15 996	16 743
Autres actifs courants	9	3 604	2 738
Instruments financiers dérivés actifs		-	44
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	5 235	7 145
Actifs destinés à être cédés	11	-	8 292
Total des actifs courants		**25 245**	**35 381**
Total de l'actif		**79 914**	**91 449**

En milliers de dollars	Note	30 juin 2026	31 décembre 2025
Capital	12	10 601	10 601
Primes d'émission	12	93 942	93 942
Réserves et report à nouveau	12	(70 332)	8 639
Résultat		(2 207)	(78 586)
Capitaux propres part du Groupe		**32 005**	**34 597**
Intérêts non contrôlants		-	-
Total des capitaux propres		**32 005**	**34 597**
Dettes financières	14	23 944	11 505
Provisions pour passifs	15	374	455
Impôts différés passif		12	12
Total des passifs non courants		**24 330**	**11 972**
Dettes financières	14	1 931	20 557
Fournisseurs et dettes rattachées		4 072	4 984
Autres dettes	13	5 944	6 606
Dettes fiscales courantes		226	1 006
Instruments dérivés		44	17
Provisions pour autres passifs	15	191	393
Produits constatés d'avance	16	11 172	9 091
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	11	-	2 225
Total des passifs courants		**23 580**	**44 881**
Total du passif		**47 909**	**56 853**
Total du passif et des capitaux propres		**79 914**	**91 449**

Tableau de variation des capitaux propres semestriel

En milliers de dollars	Part du Groupe						
	Capital social	**Primes d'émission**	**Réserves et résultats consolidés**	**Autres éléments du résultat global**	**Total**	**Intérêts ne conférant pas le contrôle**	**Total des capitaux propres**
Au 1er janvier 2025	**41 518**	**94 749**	**(21 904)**	**(2 815)**	**111 548**	**-**	**111 548**
Résultat de la période	-	-	(65 011)	-	(65 011)	-	(65 011)
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	-	-		50	50	-	50
Juste valeur des instruments dérivés	-	-		457	457	-	457
Différences de conversion	-	-		87	87	-	87
Total autres éléments du résultat global	-	-	-	594	594	-	594
Imputation du report à nouveau débiteur sur les primes d'émission	-	-	-	-	-	-	-
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions	781	(781)	-	-	-	-	-
Réduction de la valeur nominale des actions de 0,40 €à 0,10 € motivée par l'apurement des pertes lors de l'assemblée générale mixte du 12 juin 2025.	(31 724)	-	31 724	-	-		-
Paiements fondés sur des actions	-	-	168	-	168	-	168
Actions propres	-	-	(12)	-	(12)	-	(12)
Au 30 juin 2025	**10 575**	**93 969**	**(55 035)**	**(2 221)**	**47 287**	**-**	**47 287**
Au 1er janvier 2026	**10 601**	**93 942**	**(68 609)**	**(1 337)**	**34 597**	**-**	**34 597**
Résultat de la période	-	-	(2 207)	-	(2 207)	-	(2 207)
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	-	-		6	6	-	6
Juste valeur des instruments dérivés	-	-		(70)	(70)	-	(70)
Différences de conversion	-	-		(318)	(318)	-	(318)
Total autres éléments du résultat global	-	-	-	(382)	(382)	-	(382)
Paiements fondés sur des actions	-	-	3	-	3	-	3
Actions propres	-	-	(7)	-	(7)	-	(7)
Au 30 juin 2026	**10 601**	**93 942**	**(70 819)**	**(1 719)**	**32 005**	**-**	**32 005**

Tableau des flux de trésorerie consolidés semestriel

(en milliers de dollars)	Note	Semestre clos le 30 juin 2026	2025
Résultat net des activités poursuivies		**(2 207)**	**(65 011)**
Elimination des éléments sans incidence de trésorerie :			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles		1 566	704
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles		667	2 133
Perte de valeur / dépréciation du goodwill		-	60 000
Impact du résultat financier		15	2 330
Impact d'impôts sur résultats		611	703
Charges liées aux paiements fondés sur des actions		3	168
Variation des provisions sur créances et des provisions pour risques et charges		(457)	107
Flux de trésorerie générés par l'activité hors variation du besoin en fonds de roulement		**198**	**1 125**
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks		7	(31)
Clients et comptes rattachés	8	910	(216)
Autres créances	9	208	(211)
Crédit d'impôt recherche et subventions		-	-
Fournisseurs et dettes rattachées		(912)	(522)
Autres dettes	13	1 275	(1 756)
Flux nets de trésorerie générés (absorbés) par le besoin en fonds de roulement		**1 488**	**(2 734)**
Intérêts reçus	19	28	82
Intérêts payés	19	(710)	(1 476)
Impôts sur le résultat payés		(1 389)	(620)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité opérationnelle		**(385)**	**(3 622)**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(118)	(322)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(711)	(809)
Cession de la ligne de produits XTD		5 213	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		**4 384**	**(1 131)**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Remboursement d'emprunt	14	(5 000)	-
Remboursement de dettes locatives	14	(803)	(747)
Flux nets de trésorerie générés par les opérations de financement		**(5 803)**	**(747)**
Variation de trésorerie nette		**(1 803)**	**(5 500)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		7 145	11 008
Effet des variations des cours de change		(108)	(231)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		**5 235**	**5 277**

Notes aux états financiers consolidés semestriels

(Sauf indication contraire, les montants mentionnés dans cette annexe sont en milliers de dollars, excepté pour les données relatives aux actions. Certains montants peuvent être arrondis pour le calcul de l'information financière contenue dans les états financiers consolidés. En conséquence, les totaux dans certains tableaux peuvent ne pas correspondre exactement à la somme des chiffres précédents.)

1. Informations générales et évènements significatifs de la période

1.1. Informations générales

Verimatrix (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») conçoit, développe et commercialise des solutions de sécurité logicielle qui protègent les contenus, les applications et les objets connectés.

Les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé Euronext à Paris sous le code Isin FR0010291245.

La Société est une société anonyme à conseil d'administration. Son siège social se situe à Impasse des Carrés de l'Arc, Rond-point du Canet à Meyreuil (13590), France.

Les états financiers consolidés semestriels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la Société le 23 juillet 2026.

1.2. Faits marquants du premier semestre 2026

<u>Dette Apera et dettes avec les établissements bancaires émetteurs de PPR</u>

En février 2026, la société a signé un premier accord avec la société Apera Capital afin de :

- Définir les termes devant être repris dans le cadre d'un protocole d'accord ;
- Permettre la réalisation de la cession de la ligne de produits XTD et attribuer une partie du produit de cession au remboursement en capital de la dette Apera Capital à hauteur de 5 millions de dollars.

Ce protocole d'accord, signé par l'ensemble des parties prenantes fin avril 2026, comportent les principaux termes suivants pour la dette Apera :

- attribution d'une partie du prix de cession des actifs de la ligne de produits XTD au remboursement en capital de la dette financière Apera Capital à hauteur de 5,0 millions de dollars.
- remboursement du principal de la dette financière Apera Capital :
 - franchise des échéances en principal dues au titre des échéances de mai 2025 (1 million de dollars), septembre 2025 (0,5 million de dollars), décembre 2025 (1 million de dollars) et mars 2026 (2 millions de dollars) et juillet 2027 (13 millions de dollars) jusqu'au 29 juin 2029 ;
 - report consécutif de la date de maturité finale du Contrat de Souscription Apera, portée du 1er juillet 2027 au 29 juin 2029 ;
 - à l'issue de la période de franchise, remboursement in fine du solde du principal le 29 juin 2029.
- Modalités de calcul et de paiement des intérêts :
 - appliquer un taux d'intérêts de 5,1 % par an aux échéances d'intérêts comprises entre le 30 juin 2025 inclus et la date d'entrée en vigueur du

protocole d'accord ;
 - paiement du solde des intérêts selon les modalités suivantes :
 - franchise du solde des intérêts jusqu'au 30 juillet 2028 ;
 - à l'issue de la période de franchise, paiement de 50 % du solde des intérêts le 31 juillet 2028, puis paiement des 50 % restants le 29 juin 2029.
 - Au-delà de la date d'entrée en vigueur du protocole d'accord, application d'un nouveau taux d'intérêts de 6,0%
- Mise en place :
 - De nouveaux ratios minimum d'EBITDA ; et
 - D'engagements de liquidité mensuelle minimum à respecter : du 31 mars 2026 au 30 juin 2026 un montant de 2,5 millions de dollars ; du 1er juillet au 30 septembre 2026 un montant de 3,0 M€ et à compter du 1er octobre 2026 un montant de 4 millions de dollars.

Par ailleurs, ce protocole d'accord, signé par l'ensemble des parties prenantes fin avril 2026, prévoit que :

- le PPR d'un montant de 4 500 milliers d'euros fasse l'objet des aménagements suivants :
 - modification de la périodicité des échéances qui deviendraient trimestrielles au lieu d'une périodicité annuelle et progressives ;
 - modification consécutive de la période d'amortissement qui débuterait à compter du 22 janvier 2027 au lieu du 22 juillet 2027 ;
 - la date de maturité finale resterait inchangée au 22 juillet 2030.
- le PPR d'un montant de 2 800 milliers d'euros fasse l'objet des aménagements suivants :
 - mise en place d'un remboursement progressif en maintenant la périodicité des échéances trimestrielles ;
 - maintien de la période d'amortissement laquelle débuterait le 31 janvier 2027 ;
 - modification de la date de maturité finale du 31 octobre 2030 au 22 juillet 2030.

<u>Vente des actifs de la ligne de produits Extended Threat Defense (XTD)</u>
La Société a annoncé le 8 décembre 2025 la signature d'un accord avec la société belge Guardsquare, leader dans le domaine de la sécurité logicielle embarquée sur les mobiles, pour la vente de ses actifs de la ligne de produits XTD (protection du code et des applications mobiles) comprenant un portefeuille de brevets et une équipe d'experts. Le prix final (après prise en compte des factures à établir, des contrats terminés et produits constatés d'avance à la date de cession) a été ajusté à 6,1 millions de dollars au moment de la clôture de la transaction dont 5,1 millions de dollars ont été reçus en février 2026 et 1,0 million de dollars (compte « escrow ») sera réglé dans les 20 jours ouvrés suivant le 31 mars 2027.

La Société se recentre sur l'anti-piratage (protection vidéo), la ligne de produits principale du groupe représentant environ 90 % de son chiffre d'affaires total.
Conformément à IFRS 5, la société a présenté sur des lignes séparées du bilan en actifs et passifs destinés à être cédés les postes relatifs à la ligne de produits XTD au 31 décembre 2025. Le classement a conduit au 31 décembre 2025 à la constatation d'une dépréciation imputée sur la part du goodwill relative à la ligne de produits XTD.

Entre le 31 décembre 2025 et la date de cession effective en février 2026, le débouclement des opérations relatives à la cession de la ligne de produits XTD a généré un gain de 319 milliers de dollars.
Cf. note 11.

2. Base de préparation des états financiers semestriels

Les états financiers consolidés semestriels arrêtés au 30 juin 2026, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale financière IAS 34, « Information financière intermédiaire ».

Les états financiers consolidés semestriels doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2025 qui ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC, tels qu'adoptés par l'Union Européenne.

Continuité d'exploitation

A la date d'arrêté des présents comptes, le Conseil d'Administration a retenu le principe de continuité de l'exploitation sur la base des éléments suivants :

- Le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie consolidés nette au 30 juin 2026 (y compris concours bancaires courants), qui s'élève à 5,2 millions de dollars ;
- Le niveau d'EBITDA ajusté à 1, 8 millions de dollars au 30 juin 2026 (cf. note 6) ;
- Le niveau des flux de trésorerie générés par l'exploitation hors variation du besoin en fonds de roulement au 30 juin 2026 positif à 0,2 millions de dollars ;
- Les prévisions de trésorerie par la Société sur l'exercice 2026 et 2027 ;
- La perception du produit de cession des actifs de la ligne de produits XTD dont 5 millions de dollars ont été attribués au remboursement en capital de la dette financière Apera Capital (cf. note 11) ;
- La signature fin avril 2026 d'un protocole d'accord sur le rééchelonnement de la dette financière Apera Capital jusqu'à fin juin 2029 et l'aménagement du paiement des intérêts par Apera Capital et les établissements bancaires émetteurs des PPR.

2.1 Devise de présentation

Conformément au paragraphe 38 de la norme IAS 21, le Groupe a retenu le dollar américain (ci-après « dollar US » ou « dollar » ou « $ ») pour la présentation de ses états financiers consolidés. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle de la Société, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions. C'est également la monnaie principalement utilisée pour les transactions au sein du Groupe.

Les taux de conversion du dollar vers l'euro, principale devise utilisée dans le Groupe après le dollar, pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont les suivants :

Euro/ US Dollar	**30 juin 2026** *6 mois*	**31 décembre 2025** *12 mois*	**30 juin 2025** *6 mois*
Taux de clôture	1,1408	1,1739	1,1743
Taux moyens	1,1657	1,1315	1,1008

3. Méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour les états financiers au et pour la période de six mois close le 30 juin 2026 sont les mêmes que pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations suivants dont l'application était obligatoire pour la Société au 1er janvier 2026 :

- Amendements sur la classification et l'évaluation des instruments financiers : amendements à IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers :*

Informations à fournir, publié par l'IASB le 30 mai 2024 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026 ;
- Améliorations annuelles Volume 11 publié par l'IASB le 11 juillet 2024 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026.
- Contrats faisant référence à l'électricité renouvelable : amendements à IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, publié par l'IASB le 18 décembre 2024 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026.

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société. En particulier, la Société a procédé à l'analyse de l'amendement à IFRS 9 relatif au paiements émis et reçus et la date de décomptabilisation des actifs et passifs financiers. La Société considère que cet amendement n'a pas d'impact significatif compte tenu que l'émission des règlements ne sont réalisés proches de date de la clôture.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations récemment publiées et adoptées par l'Union Européenne qui peuvent être pertinentes pour les activités de la Société sont les suivantes :
- IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, publié par l'IASB le 9 avril 2024 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 ;

Les nouvelles normes, amendements et interprétations récemment publiées qui peuvent être pertinentes pour les activités de la Société mais qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne sont les suivantes :
- IFRS 20 *actifs réglementaires et passifs réglementaires*, publié par l'IASB le 27 mai 2026 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2029.

Le groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2026.

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 « *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* », qui remplace IAS 1 « *Présentation des états financiers* » pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 et qui a été approuvée par l'Union Européenne le 13 février 2026.

Cette nouvelle norme introduit des exigences renforcées en matière de présentation du compte de résultat, notamment à travers une structuration autour de trois catégories principales (opérationnel, investissement et financement) ainsi que de nouvelles obligations relatives aux mesures de performance définies par la direction (*Management-defined Performance Measures* ou « MPM ») et aux principes d'agrégation et de désagrégation de l'information financière.

L'analyse des impacts d'IFRS 18 est toujours en cours y compris sur l'identification de l'ensemble des MPM.
La Société suit par ailleurs les discussions en cours sur les modalités d'application de la norme, y compris au sein de *l'IFRS Interpretation Committee*, susceptibles d'affecter ses analyses.

La Société poursuit en parallèle les travaux nécessaires à l'adaptation de ses processus de reporting et de ses systèmes d'information, afin de se conformer aux nouvelles exigences d'IFRS 18.

Pour les autres normes, amendements de normes et interprétations, la Société n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers à la date d'adoption.

4. Jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires requiert l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des états financiers.

Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés semestriels sont identiques à ceux identifiés lors de l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2025.

4.1 Dépréciations des actifs non courants et des goodwill

Au cours du premier semestre 2026, la Société n'a pas identifié d'indicateurs de perte de valeur au regard des éléments suivants :

- le chiffre d'affaires du 1er semestre 2026 est en ligne le chiffre d'affaires budgétés pour le 1er semestre 2026 ;
- l'EBITDA pour le 1er semestre 2026 est maintenu à un niveau supérieur à l'EBITDA budgété pour le 1er semestre 2026 ; et
- l'absence d'identification d'éléments nécessitant pour la Société de procéder à une révision de son business plan.

Ainsi, la Société n'a pas procédé à un test de dépréciation au 30 juin 2026.

Au cours du premier semestre 2025, la Société avait considéré la baisse du chiffre d'affaires, le non-respect des conditions contractuelles de l'avenant signé avec Apera et la révision à la baisse du business plan comme étant des indicateurs de perte de valeur.

La Société avait procédé à un test de dépréciation au 30 juin 2025 ayant conduit la Société a reconnaître une dépréciation du goodwill de 60,0 millions de dollars.

Au 31 décembre 2025, un nouvel indice de perte de valeur a été identifié suite à la non atteinte du « reforecast » (reprévisions) en termes de chiffre d'affaires et d'EBITDA.
Un nouveau test de dépréciation a été réalisé sur le goodwill résiduel (après reclassement des actifs relatifs à la ligne de produits XTD en « Actifs destinés à être cédés ») et les conclusions de ce dernier n'ont pas révélé la nécessité d'une dépréciation additionnelle sur le goodwill résiduel.

5. Saisonnalité

L'analyse des données relatives à l'exercice clos au 31 décembre 2025 et au semestre clos le 30 juin 2026 permet de constater une surpondération structurelle du chiffre d'affaires au deuxième semestre comparé au premier semestre de l'année. Ainsi, les données financières relatives aux périodes intermédiaires présentées ne sont pas nécessairement représentatives de celles qui sont attendues pour l'exercice.

6. Information sectorielle

Le Groupe n'opère que sur un seul secteur d'activité qui regroupe l'offre du Groupe en matière de sécurité logicielle des contenus et des applications mobiles ; l'offre de logiciels embarqués de protection des contenus d'Inside Secure ayant été complétée en 2019 par les solutions logicielles d'accès conditionnel de Verimatrix, Inc., disponibles sous forme de licences, d'abonnements ou de services hébergés (SaaS).

Les informations financières présentées dans les rapports internes fournis au comité exécutif du Groupe chargé de l'élaboration des décisions stratégiques et communiquées au conseil d'administration incluent des mesures ajustées : marge brute ajustée, résultat opérationnel ajusté et EBITDA. Ces indicateurs ne sont pas des agrégats définis par les normes IFRS et ne constituent pas des éléments de mesure comptable de la performance financière de la Société. Ils doivent être considérés comme une information complémentaire, non substituable à toute autre mesure de performance opérationnelle et financière à caractère strictement comptable. La Société suit ces indicateurs car elle estime qu'ils sont des mesures pertinentes de sa rentabilité opérationnelle courante et de la génération de ses flux de trésorerie opérationnels. Bien que généralement utilisés par les sociétés du même secteur dans le monde, ces indicateurs peuvent ne pas être strictement comparables à ceux d'autres sociétés qui pourraient avoir été définis ou calculés de manière différente des indicateurs présentés pourtant sous la même dénomination.

La marge brute ajustée est définie comme la marge brute avant (i) les ajustements non récurrents du chiffre d'affaires liés aux acquisitions, (ii) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (iii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iv) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (v) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions et cessions conduites par la Société.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant (i) les ajustements non récurrents du chiffre d'affaires liés aux acquisitions, (ii) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (iii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iv) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (v) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions et cessions conduites par la Société.

L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel ajusté avant les amortissements et dépréciations non liés aux regroupements d'entreprises.

La réconciliation de ces indicateurs avec les états financiers consolidés IFRS audités est la suivante :

	Semestre clos le 30 juin	
Au 30 juin (en milliers de dollars)	**2026**	**2025**
Marge brute IFRS	**14 210**	**17 664**
Amortissements des immobilisations transférées lors des acquisitions	(113)	-
Marge brute ajustée	**14 097**	**17 664**

Au 30 juin (en milliers de dollars)	Semestre clos le 30 juin 2026	2025
Résultat opérationnel IFRS	**(1 581)**	**(61 978)**
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	3	481
Amortissements des immobilisations transférées lors des cessions	(113)	-
Charges non récurrentes liées aux acquisitions	-	2
Coûts de restructuration	1 631	1 182
Perte de valeur / dépréciation du goodwill	-	60 000
Gain sur actifs destinés à être cédés	(319)	
Résultat opérationnel ajusté	**(379)**	**(312)**
Amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles non liées au regroupement d'entreprises	2 143	2 828
EBITDA ajusté	**1 764**	**2 515**

Le chiffre d'affaires par zone géographique (réalisée par pays d'origine du client) pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 30 juin 2025 est le suivant :

(en milliers de dollars)	Asie	Europe, Afrique, Moyen Orient	Amériques	Total
Semestre clos le 30 juin 2026	3 630	9 882	8 171	**21 684**
Semestre clos le 30 juin 2025	2 786	13 694	10 036	**26 516**

Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, le chiffre d'affaires réalisé aux Etats-Unis s'élève à 2 287 milliers de dollars soit 10,6% du chiffre d'affaires du Groupe (3 575 milliers de dollars au 30 juin 2025 soit 13,5 % du chiffre d'affaires).

Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, le chiffre d'affaires réalisé en Inde s'élève à 2 535 milliers de dollars soit 11,7% du chiffre d'affaires du Groupe (1 269 milliers de dollars au 30 juin 2025 soit 4,79% du chiffre d'affaires).

Le chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 447 milliers de dollars au premier semestre clos le 30 juin 2026 soit 2% du chiffre d'affaires du Groupe (contre 901 milliers de dollars au 30 juin 2025 soit 3% du chiffre d'affaires).

Les dix clients les plus importants du Groupe représentaient 34% de son chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre clos le 30 juin 2026 et 39% de son chiffre d'affaires pour premier semestre clos le 30 juin 2025.

Les clients représentant individuellement une part importante du chiffre d'affaires se détaillent de la façon suivante :

Au 30 juin 2026 (en milliers de dollars)	Chiffre d'affaires	% du chiffre d'affaires du Groupe
Client A	1 444	7%
Client B	1 295	6%

Au 30 juin 2025 (en milliers de dollars)	Chiffre d'affaires	% du chiffre d'affaires du Groupe
Client A	3 618	14%

Client B	1 417	5%

La grande majorité des actifs non courants (notamment le goodwill représentant respectivement 88% et 86% des actifs non courants au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025) est située aux Etats-Unis.

7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025 se détaille de la façon suivante :

	Semestre clos le 30 juin	
	2026	**2025**
Activité logiciels	21 684	26 516
Chiffre d'affaires	**21 684**	**26 516**
Dont chiffre d'affaires relatifs à la ligne de produits XTD cédée en février 2026	430	2 632

Au 30 juin 2026 et au 30 juin 2025, le Groupe n'a pas d'obligation de performance résultant de contrats signés avec les clients et restant à exécuter, à l'exception des revenus correspondant aux accords de développement pour lesquels les critères de reconnaissance à l'avancement ne sont pas satisfaits. Aucun chiffre d'affaires n'est en attente de comptabilisation au 30 juin 2026.

Décomposition du chiffre d'affaires

(en millions de dollars)	S1 2026	S1 2025	Var.
Chiffre d'affaires récurrent	14,5	14,8	-2%
dont abonnements	*8,0*	*7,4*	*9%*
dont maintenance	*6,5*	*7,5*	*-13%*
Chiffre d'affaires non-récurrent	6,7	9,1	-26%
dont licences	*3,3*	*4,6*	*-27%*
dont redevances	*2,3*	*3,8*	*-40%*
dont professional services	*1,2*	*0,7*	*+63%*
Chiffre d'affaires Anti-Piracy	**21,3**	**23,9**	**-11%**
XTD (ligne de produits cédée en Février 2026)	0,4	2,6	-84%
Chiffre d'affaires total	**21,7**	**26,5**	**-18%**

8. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés, nets, se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	**30 juin 2026**	**31 décembre 2025**
Clients à moins d'un an	18 807	19 717
Moins : provision pour clients douteux	(2 811)	(2 974)
Clients et comptes rattachés nets	**15 996**	**16 743**

Les clients et comptes rattachés se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	**30 juin 2026**	**31 décembre 2025**
Clients - créances à moins d'un an	14 802	13 724

Clients - factures à établir à moins d'un an	4 724	5 993
Clients et comptes rattachés	**18 807**	**19 717**

Les factures à établir comprennent pour 899 milliers de dollars de redevances variables fonction des ventes réalisées par les clients au cours du second trimestre 2026. Ces redevances ont été comptabilisées sur la base d'estimation.

En juin 2026, le poste « Clients - factures à établir à moins d'un an » s'élève à un montant de 4 724 milliers de dollars, soit en baisse de 1 269 milliers de dollars par rapport au 31 décembre 2025.

Les créances à plus d'un an correspondent à des créances dont les termes de paiement vont au-delà d'un an, ainsi qu'à des ventes de licences qui sont facturées et payées par les clients sur une durée supérieure à un an. Le montant reconnu correspond à l'estimation du montant hautement probable de ce qui sera facturé aux clients au titre de ces ventes de licences.

Au 30 juin 2026, 9 200 milliers de dollars de créances étaient échues mais non provisionnées. Elles sont relatives à des clients pour lesquels il n'y a pas d'antécédents d'impayés et sont en cours de recouvrement. Une provision de 2 811 milliers de dollars a été comptabilisée au 30 juin 2026 pour les créances que l'entreprise considère à risque.

Le classement par antériorité des créances clients est indiqué ci-après :

(en milliers de dollars)	Total	Non échues	1 à 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 120 jours	Plus de 120 jours
30 juin 2026	14 082	4 883	1 385	815	83	43	6 874
31 décembre 2025	13 724	5 273	760	239	295	28	7 130

La part des créances non échues s'élevait à 34,7% et 38,4% au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025 respectivement.
Les créances échues au 30 juin 2026 sont relatives à des clients pour lesquels il n'y a pas d'antécédents d'impayés et sont en cours de recouvrement. La majeure partie de ces créances a été encaissée sur le début du 2ème semestre 2026.

Les variations de la provision pour dépréciation des créances clients ne sont pas significatives.

Au 30 juin 2026, 95% de la valeur nette comptable des clients et comptes rattachés est libellée en dollars (94% au 31 décembre 2025).

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture représente la juste valeur de chaque catégorie de créances. Le Groupe ne détient aucune garantie sur ces créances.

9. Autres actifs

Les autres actifs s'analysent de la façon suivante :

En milliers de dollars	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dépôts et garanties	253	299
Crédit d'impôt recherche	375	407
Créances clients à plus d'un an	-	-
Autres créances	51	48
Autres actifs - Part non courante	**678**	**754**
Crédit d'impôt recherche	212	470
Charges constatées d'avance	1 229	1 360
Créances fiscales sociales et de TVA	816	856
Prêts et dépôts	347	52
Créance sur cession de la ligne de produits XTD (cf. note 11)	1 000	
Autres actifs - Part courante	**3 604**	**2 738**
Total autres actifs	**4 282**	**3 492**

10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dollars	30 juin 2026	31 décembre 2025
Liquidités en banques	5 235	7 145
Valeurs mobilières de placement	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**5 235**	**7 145**

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la part de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en dollars US s'élève à environ 68% et 74% respectivement.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont placés auprès d'institutions financières de premier rang, principalement en France. La direction du Groupe surveille la qualité de ses placements et la solvabilité de ses contreparties et estime que son exposition au risque de défaillance de l'une d'entre elles est minime. Par conséquent, le Groupe considère que son exposition au risque de crédit ou de contrepartie est très faible, voire marginale.

11. Vente des actifs de la ligne de produits Extended Threat Defense (XTD)

La Société a annoncé le 8 décembre 2025 la signature d'un accord avec la société belge Guardsquare, leader dans le domaine de la sécurité logicielle embarquée sur les mobiles, pour la vente de ses actifs de la ligne de produits XTD (protection du code et des applications mobiles) comprenant un portefeuille de brevets et une équipe d'experts.

La Société se recentre sur l'anti-piratage (protection vidéo), la ligne de produits principale du groupe représentant environ 90 % de son chiffre d'affaires total.

Les actifs de la ligne de produits XTD font partie du seul secteur d'activité de la Société qui regroupe son offre en matière de sécurité logicielle des contenus et des applications mobiles.

Le prix final (après prise en compte des factures à établir, des contrats terminés et produits constatés d'avance à la date de cession) a été ajusté à 6,1 millions de dollars au moment de la clôture de la transaction qui est intervenu en février 2026.

12. Capital et prime d'émission

Les variations du nombre d'actions, du capital et des primes d'émission se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dollars, sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Total
Au 1er janvier 2025	**85 535 147**	**41 518**	**94 749**	**136 267**
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	1 790 000	781	(781)	-
Imputation du report à nouveau débiteur sur les primes d'émission	-	-	-	-
Réduction de la valeur nominale des actions de 0,40 € à 0,10 € motivée par l'apurement des pertes	-	(31 724)	-	(31 724)
Au 30 juin 2025	**87 325 147**	**10 575**	**93 969**	**104 543**
Au 1er janvier 2026	**87 549 142**	**10 601**	**93 942**	**105 542**
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	-	-	-	-
Imputation du report à nouveau débiteur sur les primes d'émission	-	-	-	-
Au 30 juin 2026	**87 549 142**	**10 601**	**93 942**	**105 542**

1er semestre 2025
Au cours du premier semestre 2025, la société a procédé à :

- l'attribution définitive de 1 790 000 actions gratuites,
- une réduction de la valeur nominale des actions de 0,40 €à 0,10 € motivée par l'apurement des pertes lors de l'assemblée générale mixte du 12 juin 2025.

1er semestre 2026
Néant.

13. Autres dettes

Les autres dettes s'analysent comme suit :

(en milliers de dollars)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Salaires et charges sociales	3 726	4 786
Acomptes reçus des clients	1 854	1 589
Dettes fiscales et sociales	351	218
Autres dettes	13	13
Total	**5 944**	**6 606**

14. Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2025	Augmentation de la période	Remboursement principal	Variations sans incidences sur la trésorerie				30 juin 2026
				Intérêts capitalisés	Reclassement	Effet de change	Autres	
Obligations convertibles	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Instruments dérivés	**17**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	26	**44**
Emprunt Apera	-	-	-	-	13 632		-	13 632
Dettes locatives part non courante	2 934	-	-	-	(950)	-	-	1 984
Autres dettes financières part non courante	8 570	-	-	-	-	(243)	-	8 328
Dettes financières part non courante	**11 505**	**-**	**-**	**-**	**12 682**	**(243)**	**-**	**23 944**
Dettes locatives part courante	1 790	-	(803)	-	950	-	(84)	1 853
Emprunt Apera	18 606	-	(5 000)	525	(13 632)	-	(578)	-
Autres dettes financières part courante	81			-		-	(3)	78
Dettes financières part courante	**20 557**	**-**	**(5 803)**	**525**	**(12 682)**	**-**	**(666)**	**1 930**
Dettes financières	**32 079**	**-**	**(5 803)**	**525**	**-**	**(243)**	**(640)**	**25 918**

14.1 Emprunt Apera

Dans le cadre du financement de l'acquisition de Verimatrix Inc., la Société a émis en février 2019 un emprunt obligataire souscrit par Apera Capital, fonds de dette privée spécialisé, pour un montant de 54 millions de dollars.

Le terme de l'emprunt est de 7 ans, remboursable in fine en totalité. Les intérêts sont indexés sur le SOFR (anciennement US Libor) (sous réserve d'un taux plancher de 2%) majoré d'une marge initiale de 7% susceptible d'être réduite après 12 mois en fonction du niveau de ratio de levier financier net (la juste valeur est cohérente avec le coût amorti).

Entre 2019 et 2024, la Société a procédé à différents remboursements totalisant 36 500 milliers de dollars (dont 6 500 milliers de dollars en 2024 et 2 000 milliers de dollars en 2023).

Au 30 septembre 2023, la Société n'a pas respecté le ratio de minimum d'EBITDA au cours des douze derniers mois glissant de l'emprunt uni tranche souscrit auprès du fonds Apera Capital. Au 31 décembre 2023, ce covenant n'était pas respecté. A la suite du non-respect de ce dernier à la clôture, la Société a présenté le montant de la dette résiduelle financière Apera Capital en dettes financières courantes pour un montant de 24,4 millions de dollars.

Mi-avril 2024, la Société a obtenu du fonds Apera Capital une dérogation (« waiver ») dans le cadre du non-respect du ratio de minimum d'EBITDA pour le 30 septembre 2023 et le 31 décembre 2023. Les termes de cet accord prévoient :

- La mise en place d'un nouveau ratio de minimum d'EBITDA ;
- La diminution du minimum de liquidité à respecter à 6 000 milliers de dollars (contre 7 500 milliers de dollars précédemment) ;
- La réalisation d'un remboursement partiel en 2024 de 6 500 milliers de dollars en juillet 2024.

Ces nouveaux covenants liés à la dette privée sont applicables jusqu'à l'échéance de la dette.

Au 31 décembre 2024, la dette privée avec Apera Capital s'élevait à 18 216 milliers de dollars.

La Société a signé le 29 avril 2025 un avenant prévoyant :

- l'extension de la maturité de mars 2026 au 1er juillet 2027,
- la réalisation de remboursements partiels de la dette Apera en 2025 et 2026 (1 million de dollars en mai 2025, 0,5 million de dollars au plus tard à fin septembre 2025, 1 million de dollars à fin décembre 2025 et 2 millions de dollars avant fin mars 2026),
- la mise en place de nouveaux ratios de minimum d'EBITDA trimestriels ;
- la diminution du minimum de liquidité mensuelle à respecter à 5 millions de dollars à partir de Mars 2025 (contre 6 millions de dollars précédemment) puis 4 millions de dollars à fin mars 2026.

Cet accord a été considéré comme une modification non substantielle de la dette financière APERA. La société a ainsi enregistré un produit financier de 532 milliers de dollars au titre de l'extinction de la dette.
Aucun des remboursements partiels de la dette Apera prévus par cet avenant n'a été réalisé par la société en 2025, conduisant à une rupture des conditions contractuelles.

A la suite du non-respect de ces conditions, la Société a présenté le montant de la dette résiduelle financière Apera Capital en dettes financières courantes pour un montant de 18,7 millions de dollars au 31 décembre 2025.

Le TIE ressort à 15,7% au 31 décembre 2025 contre 15,8% au 31 décembre 2024.

Au cours du premier semestre 2026, l'endettement de Verimatrix a fait l'objet de discussions avec Apera Capital. Un protocole d'accord a été signé fin avril 2026 par Apera Capital et les deux établissements bancaires émetteurs des PPR. Cf. note 1.2.

Cet accord a été considéré comme une modification non substantielle de la dette financière APERA. La société a ainsi enregistré un produit financier de 578 milliers de dollars au titre de l'extinction de la dette.

Au 30 juin 2026, la Société respecte le ratio d'EBITDA et le minimum de liquidité prévus dans le protocole d'accord signé fin avril 2026.

14.2 Dettes locatives (IFRS 16)

Au cours de la période la Société n'a pas procédé à des renouvellements de baux ou à des signatures de nouveaux.

15. Provisions pour autres passifs

Les provisions pour autres passifs se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Contrats onéreux	Litiges commerciaux et fiscaux	Litiges sociaux	Indemnités de départ à la retraite	Total
Au 31 Décembre 2025	**382**	**-**	**199**	**267**	**849**
Impact sur le compte de résultat					
- Dotation aux provisions	-	-	-	16	**16**
- Reprises de provisions non utilisées	-	-	-	-	**-**
- Reprises de provisions utilisées	(94)	-	(199)	-	**(294)**
Ecarts de conversion	-	-	-	(7)	**(7)**
Au 30 juin 2026	**287**	**-**	**-**	**277**	**565**
- dont part courante	*191*	-	-	-	*191*
- dont part non courante	*96*	-	-	*277*	*374*

Le Groupe est sujet à des procédures juridiques en relation avec le cours normal des affaires. La direction du Groupe considère que les coûts finaux engendrés par ces litiges n'auront pas d'impact négatif significatif sur la situation financière consolidée du Groupe, sur le résultat des opérations et sur les flux de trésorerie.

15.1 Contrat onéreux

La société s'est adaptée aux nouvelles habitudes de travail à distance suite à la pandémie de la Covid 19 en réorganisant les espaces de travail du bâtiment à San Diego, Californie et en procédant à la fermeture de 45% de la surface non occupée et non exploitée.

Par conséquent, au 31 décembre 2021, le droit d'utilisation correspondant a été déprécié et les coûts inévitables attachés à la part non utilisée du bâtiment ont fait l'objet d'une provision pour contrat onéreux pour un montant de 1 219 milliers de dollars.

La provision pour contrat onéreux est reprise au rythme des dépenses correspondantes.

15.2 Litiges sociaux

La provision a été reprise dans sa totalité au cours du 1er semestre 2026 à la suite de la prescription du risque provisionné.

15.3 Les indemnités de départ à la retraite

En France, le Groupe cotise au régime national de retraite et ses engagements auprès des salariés en termes de retraite se limitent à une indemnité forfaitaire basée sur l'ancienneté et versée dès lors que le salarié atteint l'âge de la retraite. Cette indemnité de départ à la retraite est déterminée pour chaque salarié en fonction de son ancienneté et de son dernier salaire prévu. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, le Groupe contribue à un régime à cotisations définies qui limite son engagement aux cotisations versées.

16. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Maintenance & SaaS	8 946	6 881
Licences	1 641	1 386
Redevances	1	1
Autres	584	823
Total	**11 172**	**9 091**

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des facturations de services de maintenance reconnues linéairement sur la durée des contrats (généralement 12 mois).

Le montant du chiffre d'affaires reconnu sur le premier semestre 2026 qui était en produits constatés d'avance au 31 décembre 2025 s'élève à 1 245 milliers de dollars

17. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement se décomposent de la manière suivante :

	Semestre clos le 30 juin	
En milliers de dollars	**2026**	**2025**
Frais de recherche et développement	6 624	9 458
Paiements fondés sur des actions	-	3
Frais de recherche et développement capitalisés	(711)	(809)
Crédit d'impôt recherche	(13)	(80)
Total	**5 900**	**8 572**

Les frais de recherche et développement sont essentiellement constitués de frais de personnel, ces activités étant essentiellement réalisées en interne, avec des équipes basées en Californie (États-Unis), en Allemagne, en Finlande, en France, aux Pays-Bas et en Ecosse.

18. Autres produits / (charges) opérationnels, nets

Les autres produits / (charges) opérationnels, nets se décomposent de la manière suivante :

	Semestre clos le 30 juin	
En milliers de dollars	**2026**	**2025**
Frais externes attribuables aux acquisitions	-	-
Coûts non récurrents liés aux restructurations	(1 631)	(1 182)
Gains / (Pertes) de change opérationnels, nets	(239)	116
Gain sur actifs destinés à être cédés	319	-
Autres	-	(4)
Total	**(1 550)**	**(1 071)**

Sur le premier semestre 2026, les coûts non récurrents liés aux restructurations correspondent essentiellement à des départs intervenus au cours de la période dans le cadre de la réorganisation de certains départements ainsi que de frais encourus de nature opérationnelle dans le cadre de la conclusion de l'accord avec Apera et les deux établissements bancaires émetteurs des PPR.

Sur le premier semestre 2025, les coûts non récurrents liés aux restructurations correspondent essentiellement à des départs intervenus au cours de la période dans le cadre de la réorganisation de certains départements.

19. Produits / (charges) financiers, nets

Les produits / (charges) financiers, nets se décomposent de la manière suivante :

	Semestre clos le 30 juin	
En milliers de dollars	**2026**	**2025**
Intérêts - Emprunt Apera	(914)	(1 269)
Emprunt Apera – modification de la dette	578	532
Autres charges d'intérêts	(318)	(351)
Autres produits d'intérêts	28	82
Coût net de la dette financières	**(626)**	**(1 006)**
Gains de change	611	(1 324)
	-	-
Autres produits financiers nets	**611**	**(1 324)**
Résultat financier	**(15)**	**(2 330)**

Les pertes et gains de change sont relatifs à des opérations à caractère financier ainsi qu'à l'impact de la réévaluation en dollar au taux de clôture de la trésorerie libellée en euros.
Les autres charges d'intérêts correspondent essentiellement à charge financière relative à la dette locative.

20. Résultat par action

20.1 Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice :

	Semestre clos le 30 juin	
	2026	**2025**
(Perte) / Profit attribuable aux actionnaires de la Société (en milliers de dollars)	(2 207)	(65 011)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulations	87 549 142	86 532 771
Actions propres	322 531	288 723
Nombre moyen pondéré d'actions en circulations (hors actions propres)	87 226 611	86 244 048
Résultat net par action (en dollar)	**(0,03)**	**(0,75)**

20.2 Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Le Groupe possède deux catégories d'instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif : des actions gratuites et des stocks options.

Lorsque la conversion et/ou l'exercice des titres dilutifs a pour effet de porter la perte diluée par action à un montant supérieur à la perte de base par action, l'effet de la dilution n'est pas pris en compte.

Dans la mesure où le calcul du résultat dilué par action a abouti à une augmentation du résultat de base par action, les instruments sont considérés comme anti-dilutifs et par conséquent le résultat dilué par action est égal au résultat net par action de base.

21. Transactions avec les parties liées

21.1 Transactions avec les personnes et entreprises liées

La Société définit les parties liées comme étant les sociétés du groupe, les principaux actionnaires, les membres des organes d'administration et de direction et les sociétés qu'ils contrôlent, ainsi que les personnes ou entités exerçant un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable sur le Groupe, et les membres proches de leur famille.

La Société a conclu en 2025 une convention de prestation de conseil avec Diadema SRI, société contrôlée par Monsieur Amedeo D'Angelo, président du conseil d'administration.
Cette convention a pour objet l'assistance de la Société dans le cadre de la vente de la ligne de produits XTD et des opérations de croissance externe identifiées pour une durée d'un an à compter du 1er septembre 2025.

La rémunération a été fixée à un montant de 168 milliers d'euros hors taxes. En outre, la convention stipule la possibilité du versement d'un montant supplémentaire exceptionnel sous réserve de la réalisation d'opération de croissance externe pendant la durée de la convention.
Au cours du premier semestre 2026, la société a comptabilisé 84 milliers d'euros au titre de cette convention.

Le Groupe précise qu'il n'a pas conclu de transactions et/ou conventions avec des parties liées autre qu'à des conditions normales de marché.

21.2 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres du comité exécutif du Groupe et du conseil d'administration. Les rémunérations prises en charge au titre des principaux dirigeants sont les suivantes :

	Semestre clos le 30 juin	
En milliers de dollars	**2026**	**2025**
Salaires et traitements	217	487
Jetons de présence	90	65
Charges comptables liées aux paiements fondés sur les actions	3	45
Total	**310**	**597**

Les charges sur les paiements fondés sur des instruments de capitaux propres correspondent au coût des attributions d'options de souscription d'actions et/ou d'actions gratuites comptabilisé sur les périodes présentées.

22. Périmètre de consolidation

Les états financiers semestriels consolidés au 30 juin 2026 comprennent les comptes de Verimatrix, la société mère, ainsi que ceux des entités suivantes :

Pays	Société	Pourcentage de détention (1)			Date d'entrée dans le périmètre	Méthode de consolidation	Mode Acquisition/ création
		30 juin 2026	31 décembre 2025	30 juin 2025			
France	Verimatrix Paris	100%	100%	100%	2012	Global	Création
Royaume Uni	Verimatrix UK Ltd	100%	100%	100%	2010	Global	Acquisition
Pays-Bas	Verimatrix Amsterdam B.V	100%	100%	100%	2012	Global	Acquisition
Finland	Verimatrix Oy	100%	100%	100%	2017	Global	Acquisition
Etats-Unis	Verimatrix, Inc.	100%	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Allemagne	Verimatrix GmbH	100%	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Hongrie	Verimatrix Hungary KFT	100%	100%	100%	2021	Global	Création
Etats-Unis	Verimatrix International, Inc	100%	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Canada	Verimatrix Video Security Solutions Canada Ltd	100%	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Inde	Verimatrix Video Security Solutions	100%	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Singapour	Verimatrix Singapore PTE Ltd	100%	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Mexique	Verimatrix Mexico, S De RL de CV	100%	100%	100%	2021	Global	Création

(1) Les pourcentages de contrôle sont identiques aux pourcentages de détention.

3. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

PricewaterhouseCoopers Audit
Les Docks-Atrium 10.1,
10, place de la Joliette
13567 Marseille Cedex 2

EXPERTEA AUDIT

60 Boulevard Jean Labro
13016 Marseille

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026)

Aux Actionnaires
Verimatrix
Rond-Point du Canet
Impasse des Carres de l'Arc
13590 Meyreuil

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Verimatrix, relatifs à la période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Marseille, le 16 octobre 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	EXPERTEA AUDIT
Emilie REBOUX Pierrick ANDRE	Jérôme MAGNAN

4. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Fait à Meyreuil, France, le 16 octobre 2026

Le directeur général
Laurent Dechaux

Annexe

Avertissement relatif aux déclarations de nature prévisionnelle

Le présent rapport financier semestriel contient des déclarations de nature prévisionnelle concernant Verimatrix. Bien que la Société estime qu'elles reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de Verimatrix, ses résultats réels pouvant ainsi différer significativement de ceux attendus en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes. Pour une description plus détaillée de ces derniers, il convient notamment de se référer au chapitre « *facteurs de risques* » du document d'enregistrement universel 2025 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2026 et disponible sur le site Internet de la Société www.verimatrix-finance.com.

WEBSITE
Retrouvez nos publications de l'année :
Rapport annuel, Document d'Enregistrement Universel,
Communiqués de presse...
https://investors.verimatrix.com/

TWITTER
@VerimatrixInc
https://twitter.com/verimatrixinc

LINKEDIN
ca.linkedin.com/company/verimatrix

verimatrix
DRIVING TRUST

Verimatrix
Siège social
Impasse des Carrés de l'Arc
Rond-point du Canet
13590 Meyreuil – France

info@verimatrix.com

© **Verimatrix 2026.** All Rights Reserved Verimatrix®. Verimatrix logo and combinations thereof, and others are registered trademarks or tradenames of Verimatrix or its subsidiaries.
Other terms and product names may be Trademarks of others.
www.verimatrix.com